

## LETTRE D'INFORMATION



Décembre 2021



La Trésorerie de Liancourt fermera définitivement ses portes le 31 décembre 2021

#### Payer en ligne, une solution rapide et sécurisée !

- 1. Connectez-vous sur «www.ccl-valleedoree.fr»
- 2. Dans la rubrique «Accés rapides», cliquez sur L'E.A.U. (l'Espace Autogéré des Usagers)
- 3. Vous avez déjà créé votre compte en ligne : Identifiez-vous à l'aide de vos email et mot de passe.
  Vous n'avez pas de compte en ligne ? Créez-le à l'aide de votre PDC (référence disponible sur votre facture).
- 4. Dans l'onglet «Factures», réglez votre facture.



Vous rencontrez des difficultés de connexion ? Notre Espace France Services (voir verso) est là pour vous aider.

#### Souscrivez à la e-facture

Pour souscrire à la e-facture, vous devez opter pour le prélèvement automatique. Vous recevez alors un mail dès que votre facture est en ligne. Fini le papier, vos factures sont accessibles sur votre espace privé, vous êtes la seule personne à pouvoir y accéder. Vous conservez votre historique.

### Opter pour un prélévement pour plus de tranquillité.

- Le prélèvement mensuel : Vous serez prélevé le 8 de chaque mois de février à novembre. Une facture de régularisation sera calculée en décembre (prélèvement en janvier)
- Le prélèvement semestriel : Vous serez prélevé 2 fois par an, le 31 juillet (réception de la facture en juin) et le 31 janvier de l'année suivante (réception de la facture en décembre).

### En espéces ou par carte bancaire auprès d'un buraliste agréé.

Pour tout paiement en espèces dans la limite de 300€ ou par carte bancaire sans limitation de montant, vous pouvez vous rendre chez un buraliste partenaire agréé.

- 1. Munissez-vous de votre facture à acquitter sur laquelle est apposé un QR Code.
- 2. Rendez-vous chez un buraliste-partenaire agréé proche de chez vous :

Liancourt : la Tabatière, 22 rue Victor Hugo

Rantigny: le Tabac de la Gare, 12 place de la Gare

#### Par chèque.

Vous pouvez adresser votre chèque au Trésor Public de Liancourt (1 Av. d'Île de France, 60140) et à partir du 1er janvier à la Trésorerie de Saint-Just-en-Chaussée (19bis Rue de Montdidier, 60130) par voie postale uniquement.



- Le détail de votre facture
- Vos mensualités
- Un changement d'adresse
- La modification de vos coordonnées bancaires...

Notre service facturation de l'eau est disponible pour vous répondre au sein de nos locaux, par téléphone au 03 44 73 89 10 ou par mail facturation@ccl-valleedoree.fr

Merci de vous munir obligatoirement des références de votre facture.



Vous êtes nombreux à contacter le 03 44 73 82 03 pour des questions sur les factures d'eau ! Ce numéro est **réservé aux urgences,** pour les fuites d'eau (sur rue), le manque d'eau, les canalisations d'évacuation d'eaux usées bouchées (sur rue).



Pour toute autre question, merci de contacter le 03 44 73 89 10.

# Un nouvel espace proche de chez vous , l'espace FRANCE SERVICES!

Pour vous aider dans vos démarches et répondre à vos questions, la Communauté de communes du Liancourtois - la Vallée dorée - vous accueille sur rendez-vous dans son Espace France Services:

1, rue de Nogent à Laigneville.

03 75 19 03 10

franceservices@ccl-valleedoree.fr

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

